

Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val-de-Marne,
demeurant 60 rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE. **Tél. : 01.47.06.94.22**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le JEUDI 21 MARS 2019 à 09 h 30

Au Tribunal de Grande Instance de CRETEIL au Palais de Justice, rue Pasteur Vallery-Radot,
Bâtiment Nord, salle A, au rez-de-chaussée, **EN UN SEUL LOT**,
au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à SUCY-EN-BRIE (94)**

23 rue de Paris et place Roland Cauchy sans numéro

Cadastré section AD n° 174, lieudit « 23 rue de Paris » pour une contenance de 01 are 81 centiares.

LE LOT N° 2 de l'EDD : Dans le bâtiment A, au sous-sol, **UNE CAVE**

Et les 2/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G. - Et les 3/1.000^{èmes} des P.C.P. au bâtiment A.

LE LOT N° 7 de l'EDD : Dans le bâtiment A, au 1^{er} étage porte droite, **UN APPARTEMENT en DUPLEX**
comprenant selon procès-verbal de description dressé le 19 avril 2018 par Maître Bertrand TRUTTMANN, Huissier
de Justice associé au KREMLIN-BICETRE (94) :

Au premier étage : une entrée-pièce (séjour) avec placard mural et coin-cuisine, un w.-c. avec lave-mains ;

Au deuxième étage (combles aménagés) : un palier, deux pièces (chambres) dont l'une avec placards, une salle d'eau.

Surface (Loi Carrez) : 34.51 m² - SURFACE au sol totale : 64,32 m²

Et les 188/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G. - Et les 273/1.000^{èmes} des P.C.P. au bâtiment A.

- Les lieux étaient INOCCUPÉS à la date du procès-verbal de description

Cette vente a lieu à la requête de la BANQUE BCP, Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de surveillance,
au capital de 141.710.595 euros, dont le siège social est sis 16 rue Hérod, 75001 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro
433 961 174, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat, Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val-de-Marne.

MISE A PRIX : 75.000 euros

Soixante-quinze mille euros (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance de CRETEIL.

Fait et rédigé à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94), le 22 janvier 2019. Signé : Maître Serge TACNET.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du T.G.I. de CRETEIL, au Palais de Justice, 2^{ème} étage de l'immeuble
de grande hauteur, les lundis et mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures, où il a été déposé.
- A **Maître Serge TACNET**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 60 rue Jean-Jaurès,
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE. **Tél. : 01.47.06.94.22.**
- A **Maître Denis LANCEREAU**, Avocat associé du **Cabinet TOCQUEVILLE**, Avocat au Barreau de PARIS,
demeurant 22 rue de Tocqueville, 75017 PARIS. **Tél. : 01.56.33.26.26 (uniquement de 14 h 00 à 16 h 00)**
- **Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 15 MARS 2019 de 9 heures à 10 heures .**